

PROMOPHARM SA

SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB

Société Anonyme au capital de 100.000.000,00 de Dirhams Siège social et usine:
Zone Industrielle du Sahel - Rue N° 7 - B.P. 96/97 - 26 400 HAD-SOUALEM Registre de commerce N° 1513 BERRECHID
Responsable de Déontologie et de la Communication financière : Said El Bouachi : Selbouachi@hikma.com
Web site : www.promopharm.co.ma

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société **PROMOPHARM**, société anonyme au capital de 100.000.000,00 dirhams, dont le siège social est à Had-Soualem, rue n° 7 zone industrielle du Sahel, immatriculée au registre du commerce de Berrechid sous le numéro 1513, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **13 novembre 2024 à 10 h au siège social de Promopharm**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Démission d'un Administrateur ;**
2. **Ratification de la Cooptation de deux (2) nouveaux administrateurs,**
3. **Renouvellement du mandat des Administrateurs ;**
4. **Mode d'exercice de la Direction Générale ;**
5. **Pouvoir pour formalités légales.**

Tout changement concernant les modalités (lieu et l'heure) de tenue de ladite Assemblée Générale Ordinaire seront précisés dans un communiqué spécial qui sera publié dans un journal d'annonces légales, et aussi sur le site web institutionnel de **PROMOPHARM**.

Modalités de participation :

Les documents dont la loi prescrit la communication aux actionnaires seront téléchargeables sur le site de la société : www.promopharm.co.ma.

Les actionnaires trouveront ci-dessous le projet de résolutions proposées à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer à cette Assemblée Générale sur simple justification de **son identité et de la propriété de ses actions.**

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit de participer à cette Assemblée Générale, déposer au siège social de la Société, cinq (5) jours au plus avant de la date de la réunion, un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire de ces actions.

Par voie de Visioconférence :

Ainsi, les actionnaires souhaitant participer par visioconférence, sont priés d'adresser leur demande de participation par email à l'adresse Selbouachi@hikma.com et ce en joignant copie des documents suivants :

- Carte d'identité nationale de l'actionnaire personne physique ou du représentant légal de l'actionnaire personne morale ;
- Délégation de pouvoir du représentant légal de l'actionnaire personne morale ;
- Attestation de blocage constatant l'inscription en compte des titres.

Une confirmation écrite contenant un lien redirigeant vers la Visioconférence ainsi qu'un numéro pour tout besoin d'assistance technique sera envoyé à chaque participant une demi-heure avant la tenue de l'assemblée.

Par voie du vote à Distance :

Les actionnaires désirant se faire représenter ou voter à distance, devront retourner le formulaire unique de pouvoir et de vote à distance, téléchargeable sur le site de la société www.promopharm.co.ma, **au plus tard dix (10) jours avant la date de la réunion.**

Il est entendu que l'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer par voie de Visioconférence à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes peuvent demander, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les **dix (10) jours qui suivent cet avis**, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.

PROMOPHARM SA

SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB

Société Anonyme au capital de 100.000.000,00 de Dirhams Siège social et usine:
Zone Industrielle du Sahel - Rue N° 7 - B.P. 96/97 - 26 400 HAD-SOUALEM Registre de commerce N° 1513 BERRECHID
Responsable de Déontologie et de la Communication financière : Said El Bouachi : Selbouachi@hikma.com
Web site : www.promopharm.co.ma

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 Novembre 2024

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire prend acte de la démission de Monsieur **Ma'moon AL ARAIDEH** de son mandat d'administrateur et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion d'administrateur.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité deux administrateurs, en l'occurrence :

- Monsieur **Tareq DARWAZEH**, et
- Monsieur **Eyad ABUAWAD**.

Les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Monsieur **Tareq DARWAZEH** et Monsieur **Eyad ABUAWAD** ont déclaré respectivement et expressément accepter leurs fonctions, et satisfaire à toutes les conditions légales pour exercer leurs mandats d'administrateurs.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire prend acte de l'acceptation expresse de fonction par les nouveaux administrateurs.

En conséquence des précédentes résolutions, l'Assemblée générale ordinaire constate que le Conseil d'administration sera désormais composé comme suit :

4. **Monsieur Tareq DARWAZEH** en qualité d'administrateur à titre individuel.
5. **Monsieur Eyad ABUAWAD** en qualité d'administrateur à titre individuel.
6. **HIKMA MENA FZE**, société anonyme de droit émirati, au capital social de 180 000 000 de Dollars US, sise au : Oberoi Centre, Level 15, Business Bay, P.O. Box : 36282, Dubaï, Emirates Arabes Unis et immatriculée au Registre du Commerce de Jebel Ali Free Zone sous le numéro 148754.
7. **HIKMA INVESTMENT LLC**, société anonyme à responsabilité limitée de droit jordanien, au capital social de 17 800 000 de Dinars Jordaniens, sise au : Industriel Area, Bayader Wadi El Seer, P.O Box 182400, Amman, Jordanie et immatriculée au Registre du Commerce de Jordanie sous le numéro 2358.
8. **HIKMA PHARMACEUTICALS LLC**, société anonyme à responsabilité limitée de droit jordanien, au capital social de 2 980 000 de Dinars Jordaniens, sise au : Industriel Area, Bayader Wadi El Seer, P.O Box 182400, Amman, Jordanie et immatriculée au Registre du Commerce de Jordanie sous le numéro 475.

1. **ARAB MANUFACTURING COMPANY Co, LTD**, société anonyme de droit jordanien, au capital social de 20 000 000 de Dinars Jordaniens, sise au : P.O Box42, Sult Jordanie et immatriculée au Registre du Commerce de Jordanie sous le numéro 646.

2. **Madame Asmaa AZIZ ALAOUI** en qualité d'administrateur indépendant.

3. **Monsieur Issam EL MAGUIRI** en qualité d'administrateur indépendant.

L'Assemblée Générale prend acte qu'un conseil d'administration sera convoqué prochainement et ce dans les **conditions de l'article 21 des statuts de PROMOPHARM SA.**

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale, conformément à l'article 67 de la Loi 17-95 sur les sociétés anonymes, prend acte de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général votée par le Conseil d'administration en date du 11 Juillet 2024.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales et/ou administratives et tous dépôts et formalités de publicité prévus par la législation en vigueur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION